

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque CITROEN	Type G X - Série G A	Fiche d'homologation n° CH 0170 24
---	--------------------------	--------------------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "CITROEN" à l'arrière sous glace arrière
 "G X G A" s. plaquette constructeur à droite, s.l'auvent,
 derrière le réservoir de liquide de suspension, et
 en préfixe du numéro de châssis

Numéro du châssis frappé à droite, sous le capot près de la sphère de suspension & s. pl. constr.
 Signe d'identification du moteur frappé "G 10" sur bloc-moteur, sous l'alternateur
 Constructeur **SA Automobiles CITROEN, PARIS (F)** Importateur **CITROEN (Suisse) SA, GENEVE**

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues avant
 Direction à gauche Assistance -
 Frein de service Hydr. 2-circ. à disques, assistance par
 Frein auxiliaire (Méc. disques, câble; (pression d'huile
 Frein stationn^t s. roues avant Frein pr. rem. -
 Transmission Méc. tte synchronisée *) Nombre vit. 4
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 140 km/h

MOTEUR Genre A cyl. opp Temp 4
 Marque CITROEN Carbur. B
 Type G 10
 Position à l'avant Nombre cyl. 4
 Alésage 74 Course 59
 Cylindr. 1015 cm³ CV-Impot 5,17
 CV-puiss. 55,5 (DIN) à 6250 t/m

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 4
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

Refroidissement Air
 Bruit 80 dB (A) à 6250 t/m
 Amortissement bruit 1 pot échappem^t
 *G X 506 x 206 x 132 mm

DIMENSIONS Voie AV 1378 AR 1328
 Diam. braquage G 9,60 DR 9,40
 Empattement 2550 / (/ /)
 Dimensions ext. Dimensions int.
 Longueur 4120
 Largeur 1608
 Hauteur 1345 à l'arrêt / 1365 en marche
 Porte à faux AV 818
 AR 752
 lat. _____

POIDS Avant Milleu Arrière TOTAL
 A vide 550 _____ 330 880
135 _____ 215 350
 Poids total 685 _____ 545 1230
 Garantie fabr. 692 _____ 603 1295
 Dimens. pneus 145 - 15 à carcasse radiale
 Charge p. essieu 750 _____ 750 _____
 de l'ensemble 2095
 Poids maxi remorquable _____ 800 kg *)
 sans essai de démarrage en côte

EQUIPEMENT

Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/ CR (E) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/ CR (E) asym Feux de position 2/ A (E)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/ électrique (1 ton) Niv. sonore 100 (dB/A)
 Essuie-glace 2/ électriques (2 vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ R - Sl (E) Catadioptrés 2/ I (E)
 Feux stop 2/ R - Sl (E) Feux de recul 2/ sép. bl.
 Eclair. plaque contr. 2/ E 2 s. pare-ch. Plaque ~~ferme~~ oblongue
 Rétroviseur 1/ int. + 1/ ext. gche Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/ av. témoin optique & acoustique
 AV 2/ 1 (E) o latér. - AR 2/ 2 a (E) o
 Avert. clign. 4/ av. témoin Lampes de travail -
 Disp. antivol : Verrouillage de la direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type CITROEN G X
Série G A
 Homologation n° CH 0170 24
Limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 880 Carburant B
CV 5,17
 Charge utile -- Cylindrée 1015 cm³
 Poids total 1295 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : GX GA 00 GA 0003

*) Sur demande : Convertisseur de couple avec boîte à 3 vitesses, sans position de parc
 Cale d'arrêt obligatoire.

Lieu et date de l'expertise
GENEVE, 16.7.1970

La commission d'expertise

Voiture de tourisme

CITROEN

G X - Série G A

CH 0170 24

FICHE COMPLEMENTAIRE I

Complément du 25.01.71 - Ck

Livrable sur demande avec des feux de route halogènes complémentaires, avec commande séparée = 2/ CR (E) + 2/ HR (E).

Complément du 14.01.74 - lin

"G-Spécial" sur le couvercle du coffre = aménagement plus simple, sans feu de recul et compte-tours.

Complément du 30.12.75 - lin

Feux de route halogènes acceptés avec feux de croisement conventionnels, selon décision de la Div. féd. de police du 18.12.75.